

Demande de dérogation mineure

Avis public de consultation

Est par la présente donné par le soussigné, directeur général/greffier-trésorier par intérim de la municipalité, qu'il y aura séance du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Claire, le 2 novembre 2026 à 20 h 00, à la salle du Conseil au 135, rue Principale, à Sainte-Claire.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets: Cette demande de dérogation mineure vise à rendre conforme la superficie du lot 6 703 095, laquelle est de 1 439,99 m² pour l'implantation d'une habitation multifamiliale de huit logements, alors que la superficie minimale exigée est de 1 440 m², conformément à l'article 38 du *règlement de lotissement no. 2022-721*.

Identification du site concerné : 124, rue Claire-Bissot, zone 191-Hc.

Toute intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance ordinaire du 2 novembre 2026.

Donné à Sainte-Claire, ce 8^e jour d'octobre 2026.



Le directeur général/greffier-trésorier par intérim
Simon Roy, DMA

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général/greffier-trésorier par intérim de la Municipalité de Sainte-Claire, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie de cet avis sur le site internet de la municipalité en conformité avec le règlement numéro 2025-765 et sur le babillard du bureau municipal sis au 135, rue Principal, le 8^e jour d'octobre 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 8^e jour d'octobre 2026.



Le directeur général/greffier-trésorier par intérim
Simon Roy